



# Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Madame Amélie de Montchalin

Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Montreuil, le 24 janvier 2022

Objet : Préavis de grève pour la journée du 1er février 2022.

Madame la Ministre,

Suite au mouvement du 7 décembre et du 11 janvier dernier et avec d'autres organisations syndicales, la CGT s'inscrit dans une nouvelle journée de mobilisation des professionnel·les du social, médicosocial et socio-éducatif le 1er février 2022.

Dans ces secteurs, les conditions de travail, d'accueil et de prise en charge se dégradent mettant à mal un service public de qualité au service de l'intérêt général et répondant aux besoins des populations.

Le bilan des politiques d'austérité menées est catastrophique entraînant la marchandisation et financiarisation du secteur, la perte de sens des métiers, et la souffrance au travail.

Les professionnel·les de ces secteurs revendiquent des revalorisations salariales, des créations d'emplois pérennes ainsi que des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins de la population.

Dans le cadre de cette journée, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'État, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de cette date.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Céline VERZELETTI

Co - Secrétaire Générale de l'UFSE-CGT